

## LA POSTE RESPONSABLE DE LA LONGUEUR DU CONFLIT DÉPARTEMENTAL DES POSTIERS-ÈRES !

### Communiqué de Presse

Troisième et quatrième semaine de grève pour les Factrices et Facteurs de Marseille et d'Arles notamment. Le conflit prend une dimension rarement observée sur le département. La Poste endosse l'entière responsabilité de l'ampleur et de la longueur de la grève.

Côté négociations, seuls les agents grévistes font des concessions, à l'instar des collègues d'Allauch. Et ils l'ont fait pendant 10 jours, convaincus que la réorganisation du service courrier n'était pas viable. Devant une Poste fermée à tout dialogue, ils ont proposé de faire un essai durant trois mois de : travailler 1 semaine matin/après midi avec coupure méridienne de 45 min entre les 2 vacations puis la suivante en travail continu. A l'issue des 3 mois, un bilan sera établi, sur plusieurs critères avec notamment : La satisfaction usagers/La Poste/Facteurs-trices ainsi que le nombre de lettres en retard selon l'organisation du travail et la qualité de vie au travail...

**Cependant, depuis la mise en place de la nouvelle restructuration (il y a 1 semaine), déjà 2 agents ont craqué nerveusement dont 1 aujourd'hui évacué par les pompiers de son lieu de travail... Les causes ? La Poste n'a absolument pas organisé le travail et les nouvelles tournées... Et ce n'est pas force de l'avoir asséné notamment à travers le conflit !**

Par ailleurs, à grand renfort d'intérimaires et de personnel réquisitionnés, La Poste organise en toute illégalité une distribution parallèle du courrier, dans des conditions déplorables pour ce personnel et la qualité de service attendue.

Personne ne veut d'un Service Public Postal tel que La Poste cherche à l'imposer aujourd'hui.

**Soutenus par les usagers, les Postières et les Postiers sont déterminés à continuer de lutter pour travailler en toute sécurité et assurer la distribution quotidienne du courrier et le lien avec la population.**

**Ils et elles ne lâcheront rien !**

Contact Syndicat Sud APT 13 : Yann QUAY-BIZET au 06.83.67.74.21  
Yann REMLE au 06.77.73.73.11



Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : [sud13poste@orange.fr](mailto:sud13poste@orange.fr) / Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

Site internet : [www.sudptt13.org](http://www.sudptt13.org) / Facebook : [www.facebook.com/sudapt13](http://www.facebook.com/sudapt13)